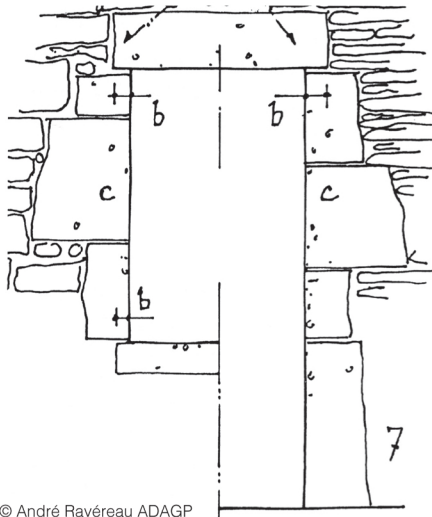


LE FRANCHISSEMENT D'UNE BAIE

4. LE JAMBAGE / HARPAGE

© fiche technique réalisée par ALADAR, à partir du « *Livret pédagogique sur la baie en architecture* » d'André Ravéreau.

FONCTION / Les jambages sont les deux montants verticaux d'une baie servant d'appuis à un linteau. Ils sont réalisés par un renforcement de la maçonnerie : appareillage de pierres ou de briques.



© André Ravéreau ADAGP

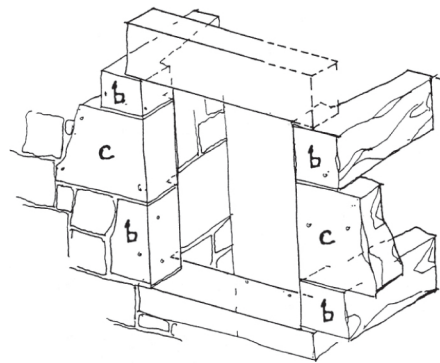
Lorsque la baie est fermée par un arc et non un linteau, on donne de préférence le nom de «piédroits» aux deux montants verticaux qui portent l'arc.

MATÉRIAUX / Les jambages sont en pierres ou en briques appareillées, et donc sollicités en compression. Ils reprennent les charges assumées par le linteau ainsi que le poids propre de ce dernier, qui est non négligeable dans le cas d'un linteau de pierre. La pierre est un matériau adapté au travail en compression et, plus la roche est compacte, plus sa résistance sera élevée.



CONTRAINTES STRUCTURELLES / Bien que cela puisse être observé, notamment dans les ruines antiques, aujourd'hui il est formellement déconseillé d'effectuer un jambage monolithique. En effet, pour une baie de taille usuelle, il est aussi absurde que périlleux de mettre en oeuvre verticalement une seule grande pierre pour réaliser l'appui d'un linteau. Il est plutôt recommandé de mettre en oeuvre un appareillage de pierres de tailles moyennes, en alternant le positionnement de celles-ci.

(b : en boutisse ; c : en carreau).



© André Ravéreau ADAGP

Les pierres d'appuis positionnées directement sous le linteau doivent être disposées transversalement au mur, on parle de pierre en boutisse. D'une part elles offrent au linteau une assise confortable pour la mise en oeuvre, d'autre part, elles chaînent les deux demi-murs constitutifs d'un mur en maçonnerie classique.

Les deux pierres suivantes doivent avoir leur plus grande longueur dans le plan du mur. On parle de pierres en carreau ou en panneresse. Elles sont plus solidement ancrées dans le mur de façade que les pierres en boutisse, et permettent ainsi de chaîner la baie à la façade.

On procède ensuite par alternance entre pierre en boutisse et pierre en carreau jusqu'à l'assise de la baie. Cette alternance dans la disposition forme un ensemble que l'on nomme «harpage».

La symétrie souvent observée dans le harpage des jambages droit et gauche d'une baie n'est pas une nécessité structurelle, mais seulement une volonté formelle dont on peut se passer.



Harpages asymétriques © André Ravéreau ADAGP

On retrouve cette disposition en harpage dans d'autres éléments de maçonnerie, notamment à l'intersection de murs. On parle alors de «chaînage d'angle».

